

# Communication alternative améliorée (CAA) et autodétermination

## CONTEXTE

Cette formation outille les professionnels pour intégrer la CAA dans une démarche de participation sociale et d'autodétermination. Elle vise à garantir à chacun un véritable accès à la communication, au-delà des demandes basiques. En s'appuyant sur les recommandations de bonnes pratiques issues du modèle de participation sociale des personnes avec CAA (Beukelman & Mirenda), elle met en place des solutions concrètes à savoir: une démarche multimodale, des activités en contexte réel, une posture qui respecte pleinement le droit de chaque personne de communiquer autrement.

## OBJECTIFS

- ▶ Identifier les principes fondamentaux de la CAA et de la participation sociale
- ▶ Concevoir une démarche multimodale pour utiliser des dispositifs de CAA adaptés au quotidien des personnes accompagnées
- ▶ Intégrer la CAA dans les projets personnalisés pour renforcer l'autonomie et l'autodétermination des personnes en respect avec le modèle conceptuel de participation
- ▶ Développer une posture professionnelle favorisant la participation des personnes accompagnées

## PROGRAMME

### PREMIER JOUR

- ▶ Introduction à la CAA :

Définitions, enjeux et cadre légal

Compétence communicationnelle : compréhension de ses différents aspects

- ▶ L'autodétermination : concepts et implications dans l'accompagnement

Notions clés : choix, autonomie, pouvoir d'agir, auto-efficacité

Lien entre autodétermination et accès à la communication

Pratiques professionnelles soutenant ces dimensions

- ▶ Analyse des freins et leviers à la participation : repérage et évaluation

Outils d'observation et d'analyse des situations de vie

Repérage des obstacles à la communication et à la participation

Accompagnement des familles, notamment autour du dossier MDPH

- ▶ Présentation des dispositifs de CAA : pictogrammes, tableaux de communication, applications numériques

### DEUXIÈME JOUR

- ▶ Ateliers pratiques : création d'un tableau de communication adapté à une routine

- ▶ Intégration de la CAA à travers la multimodalité

Modéliser en contexte à l'aide de différents canaux

S'exercer à la co-construction d'interactions riches

NOUVEAU

## RÉF. C39

### PUBLIC

Tous les professionnels de l'accompagnement du secteur médico-social ou social intervenant auprès de personnes en situation de handicap

### PRÉREQUIS

Aucun

### INTERVENANT

**Sandrine Eiffermann-Soutarson**

Orthopédagogue, consultante et formatrice en accessibilité de la communication

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques interactifs, études de cas et analyses de situations professionnelles, ateliers d'adaptation de dispositifs de CAA, échanges de pratiques et co-construction de solutions. Vidéos, documents, outils numériques.

### DURÉE DE LA FORMATION

2 jours, soit 14 heures

### SESSION

- ▶ De 6 à 12 participants
- ▶ **Strasbourg**, 5 et 6 mars 2026
- ▶ **Distanciel**, le 11 et 12 juin 2026
- ▶ 720€/personne

- ▶ Élaboration de plans d'action personnalisés ou projet personnalisé pour la mise en œuvre de la CAA  
Structurer un accompagnement progressif et réaliste  
Co-construire un plan d'action avec des objectifs clairs, contextualisés et mesurables  
Prendre en compte les temporalités, les partenaires, les ressources disponibles
- ▶ Réflexion sur la posture professionnelle : écoute active, valorisation de l'expression, co-construction  
Adopter une posture favorisant l'expression et la participation  
S'autoévaluer pour ajuster ses pratiques  
S'engager vers une approche inclusive et respectueuse de la personne

**Une supervision des pratiques est possible après la réalisation des deux jours de formation**